

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

Classe

Année 191 - 191

Classe Préparatoire.

Ordonnance plastique.

Un hôtel du XVIII^e Siècle est précédé d'une cour d'honneur mesurant 20 mètres de profondeur sur 30 mètres de largeur.

On supposera cette cour limitée sur la voie publique par un mur ; lequel sera aménagé de façon à prendre un aspect décoratif. Et, il comprendra un service d'entrée ou de sortie, à l'étude duquel les élèves auront à subordonner les éléments d'ordre dorique dont ils ont déjà pu gagner l'expérience par le fait de précédentes études.

Le travail à produire comprendra :

Une élévation totale du mur, y compris plan & coupe, à l'échelle de - 0,02 m/mètre.

A remettre à l'Administration,
le Samedi 19 Avril 1913



Le 12 Mars 1913

Le Directeur de l'Ecole,

Anton Bellet